PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Didace qui aura lieu le 15 mars 2021 à 19 h 30 en huis clos et via visioconférence, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 5 127 235 – 1211, chemin du Lac-Thomas

La demande d'usage conditionnel # 2021-0001 vise à permettre l'usage de résidence de tourisme au 1211, chemin du Lac-Rouge, et ceci, en raison de l'article 32.1 du règlement sur les usages conditionnels numéro 347-2019.

Considérant la tenue de la prochaine séance du conseil en huis clos, cet avis public annonçant habituellement la possibilité à toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil municipal sur les présentes demandes, se transforme en une consultation écrite d'une durée de 15 jours. La directrice et secrétaire-trésorières vous invite donc à soumettre vos commentaires, par courriel, au info@saint-didace.com, au plus tard le 12 mars 2021.

Donné à Saint-Didace,
ce 26ième jour de février
de l'an deux mille vingt et un.

Chantale Dufort
Directrice générale